

<p>DRAAF Languedoc- Roussillon-Midi- Pyrénées Service régional de la forêt et du bois</p>	<p>Compte-rendu</p>	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
<p>Rédacteur : M.C. Guéro</p>	<p>Objet : groupe de travail – kit régional de données IGN 23 juin 2016 - Carcassone</p>	<p>Nombre de pages : 4</p>

Participants

IGN	Fabienne Benest
Alliance Forestière	Jorge Blas Larrosa
ONF	François Chollet
MPB	Delphine Gardin
UR Cofor	Samuel Pont
Chambre régionale d'agriculture	Mehdi Bounab
DRAAF LR-MP	Philippe Hans, Marc Mispoulet, Marie-Claire Guéro

1 - Rappel / DRAAF – M-C. Guéro

La livraison d'un kit des dernières statistiques régionales IGN à l'échelle de la nouvelle région est financée par le MAAF en accompagnement du travail d'élaboration des nouveaux plans stratégiques opérationnels régionaux (PRFB, contrat de filière).

Le PRFB développera un plan d'action visant la pérennité et la mobilisation durable des ressources forestières, dans une logique de réponse adaptée aux besoins d'approvisionnement de la filière. Le contrat de filière, porté par l'interprofession, développera un plan d'action pour le développement de la filière, en parfaite cohérence avec le PRFB.

Les données de l'IGN viendront enrichir l'analyse préliminaire à leur élaboration, en complément des études, travaux et expertises régionales, selon une trame d'analyse donnée en annexe.

Le cahier des charges du kit de données IGN a été défini au niveau national (liste et contenu des tableaux, graphiques ou illustrations cartographiques) : des données seront disponibles à l'échelle régionale, départementale, des régions forestières (sylvo-éco-régions SER), voire des grandes régions écologiques (GRECO).

Pour mémoire, une option est prise en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (réunion des représentants professionnels des 2 anciennes régions le 25 mai 2016 avec la DRAAF et le conseil régional) : une approche territorialisée fondée sur le découpage des GRECO IGN (parties LR-MP de GRECO Massif central, Pyrénées, Méditerranée, Grand sud-ouest) ; ceci n'empêchera pas de valoriser au mieux les informations à une échelle plus précise.

Objectif de cette réunion : définir avec l'IGN quelques modalités spécifiques d'agrégation ou de ventilation des données qui seront livrées.

2 - Présentation de l'IGN, de ses services et du kit de données / IGN – Fabienne Benest :

Site IGN : www.inventaire-forestier.ign.fr

rem : données brutes gratuites, téléchargeables (coordonnées dégradées) et visualisables ; idem sur requêtes / données personnalisées à différentes échelles (SER, DEP, REG, GRECO, voire composantes départementales des SER à la demande, peu cher)

Voir le diaporama et la liste des tableaux, graphes et illustrations cartographiques définis dans le cahier des charges

Quelques éléments complémentaires :

- l'échantillon regroupe 10 années d'inventaire, ce qui renforce la précision (information moins fraîche mais plus précise), et prend en compte Klaus ;
- les données de volume seront fournies en volume bois fort tige ET en volume aérien total

Données :

- les indicateurs seront édités par SER, département, région, avec pour certains une analyse de l'évolution temporelle sur 30 ans ;
- surfaces par classes d'âge des peuplements : prudence, car âge calculé sur les 2 arbres dominants de la placette, ce qui engendre des biais très forts sur les essences secondaires.

Travail sur la personnalisation des données (dans la limite du cahier des charges du kit)

- **Demande de la DRAAF : livraison de données agrégées aussi par GRECO / part LR-MP**
- **Exploitabilité : adapter la grille de définition de la difficulté d'exploitation (garder 5 modalités, de facile à très difficile)**, partant des 2 composantes « conditions de débardage » (distance de débardage et pente max dans les 200 derniers m de débusquage) et « sol » (portance et structure du terrain). Pour la région MPLR la portance du terrain n'est pas forcément un critère majeur de variation des catégories dans la matrice (à la différence du nord-est).

Confirmation des

- Classes de distance de débardage
- Classes de pente : 0 à 15% ; 15 à 30 ; 30 à 45 ; 45 à 60 ; 60 à 100 ; plus de 100

Démarche régionale : croiser raisonnements exploitation – sylviculture et rentabilité économique, sur proposition d'Alliance à faire tourner au sein du groupe

Pour plus de précisions , voir en PJ le protocole IGN de définition de l'exploitabilité

- **Catégories de dimension des arbres :**
Perches : classes de diamètre 10 et 15
Petits bois : classes 20 et 25
Bois moyens : classes 30 à 45
Gros bois : classes 50 et 55
Très gros bois : classes 60 et supérieures
A faire valider par les interprofessions
- **Catégories de propriété :** pas de changement, la définition précise des « autres forêts publiques » sera communiquée avec les indicateurs.
- **Regroupements de classes d'âge :**
Les classes élémentaires sont communiquées (classes de 5 ans puis 10 ans après 40 ans puis 20 ans après 100 ans). **La DRAAF communiquera à l'IGN pour le 18 juillet les regroupements choisis**
- **Essences :**
Les modalités élémentaires sont présentées (40 feuillus et 27 résineux). Des regroupements doivent être effectués pour améliorer le caractère significatif des résultats. Il est conseillé, pour les feuillus de regrouper les feuillus divers de faible valeur économique en une seule catégorie. **Des regroupements standards ont été élaborés par l'IGN pour chaque GRECO, ils seront communiqués à la DRAAF pour faciliter ses choix.**

- **Qualité des bois :**

Les résultats seront fournis suivant les trois catégories nationales et également pour les catégories 1 et 2 regroupées (bois d'œuvre potentiel).

- **Zonages environnementaux :**

Sur les surfaces, il sera possible de conserver plus de détail que pour les volumes (approche cartographique).

Faire un croisement avec ZNIEFF I et II

Effectuer un autre croisement avec les zonages à impact sur la gestion : PN, RN, RB, APB, sites inscrits et classés, Natura 2000. Le détail pourra être conservé pour les surfaces, en gérant les doubles comptes.

La DRAAF renverra les éléments à l'IGN pour le 18 juillet ; sous ces délais, la livraison des données pourra être faite première quinzaine d'octobre

Annexe
LES QUESTIONS A SE POSER PAR GRAND TERRITOIRE

- 1. L'équilibre, la pérennité et la multifonctionnalité de la ressource sont-ils assurés ?**
 1. Quel est le niveau actuel de mobilisation dans les différentes catégories de forêts ?
 2. Les classes d'âge/dimension des peuplements permettent-ils un renouvellement suffisant ?
 3. Enjeux sociétaux : la sylviculture/gestion répond elle aux enjeux de protection de l'environnement et aux besoins sociétaux ?
 4. Le changement climatique est-il un enjeu majeur, comment se manifeste-t-il ? Certains peuplements sont-ils particulièrement menacés ?
 5. La production de plants est-elle suffisante à long terme ?
 6. La dynamique de reboisement est-elle assurée ?
 7. Les SRA – DRA – SRGS sont-ils adaptés ? Qu'est ce qui pourrait évoluer dans ces schémas ?

- 2. Quel est le degré de vulnérabilité / de résilience des forêts ?**
 1. Y a-t-il de enjeux particuliers (sanitaires, incendies, érosion ...) ?
 2. Ces risques sont-ils correctement pris en compte ?
 3. Sont-ils couverts en cas d'aléa ?

- 3. La forêt et la mobilisation de bois peuvent-ils répondre aux besoins de bois locaux ?**
 1. Quelles sont les entreprises du bassin d'approvisionnement ? Qui manque de bois ? De quel type de bois? Pourquoi manque-t-on de bois ? Est-il substituable par un autre type de bois ? Y a-t-il beaucoup d'export de grumes ?
 2. Identification des réservoirs de bois non exploités : identifier les forêts où l'âge d'exploitabilité des peuplements est atteint voire dépassé, les forêts où le changement climatique aura des conséquences à court ou moyen terme.
 3. Les ETF sont-elles capables de mobiliser plus de bois ? A quelles conditions ?
 4. La desserte est-elle un facteur limitant à l'exploitation des bois ? Quels sont les points noirs ?

- 4. L'outil de transformation est-il adapté à la production de bois locale ?**
 1. Y a-t-il des types de bois qui sont sous-valorisés ou non valorisés ? Quel volume ? Que pourrait-on faire avec ?
 2. Les entreprises de transformation du bois rencontrent-elles des difficultés particulières ?
 3. La deuxième transformation transforme-t-elle du bois local ? Quel type de bois ?
 4. Quelles sont les perspectives nouvelles de valorisation ? Existe-t-il des innovations en matière de valorisation de produits bois (immeubles de grande hauteur, chimie verte...) ?

- 5. Des initiatives locales remarquables existent-elles sur ce territoire ?**
 1. Lesquelles ? Qu'ont-elles permis de faire ? Quel retour d'expérience à valoriser ?
 2. En particulier, y a-t-il des possibilités de faire du regroupement de gestion public-privé, des GIEEF ?
 3. Y a-t-il des territoires propices à d'autres types d'actions ?